



## Retraite et auto entreprise

-----  
Par thibgab

Bonsoir,

Quelles sont les modalités à respecter lors du départ en retraite en carrière longue avec une activité principale et auto entreprise pour un départ avant 62 ans (prévu en Sept 2024).

Quelle influence sur les montants de pension de retraite d'une part, et compléments apportés par l'auto entreprise et quel seuil maxi à ne pas dépasser jusqu'à l'âge de 63 ans?

Doit-on arrêter l'auto entreprise et réactiver celle-ci plus tard ? Mon interlocutrice Carsat m'a semblé quelque peu désemparée lors de mon appel téléphonique par rapport à ces demandes.

Dans l'attente de vous lire, merci

-----  
Par jodelariege

bonjour

sans doute des réponses à vos questions dans le lien ci dessous

vous pouvez aussi contacter l' Urssaf

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F36611#:~:te>

-----  
Par thibgab

Merci,

Je reviendrais éventuellement après avoir contacté l'URSSAF

Bien cordialement